

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 23 MARS 2015 A 18h30

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE

Le Conseil communautaire,

- Prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de ses délégations.
- Informe que l'approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2014 est reportée au conseil communautaire du 20 avril.
- Vote l'affectation des résultats du budget principal et des budgets annexes du transport scolaire et du service public d'assainissement non collectif.
- Vote les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2015.
- Vote les taux de la fiscalité additionnelle 2015.
- Approuve, au titre de l'année scolaire 2014/2015, le bilan des recettes encaissées pour la participation des familles aux transports scolaires, les recettes restant à reverser au Département ainsi que les frais de gestion restant dus par le Département à la communauté de communes.
- Approuve le versement d'une subvention de 5 000 euros pour le Dôme théâtre d'Albertville, de 1 250 euros pour l'abattoir de Bourg-Saint-Maurice et de 800 euros pour l'association sportive du collège Jean Rostand de Moûtiers.
- Approuve le recrutement d'un agent contractuel sur l'emploi de coordonnatrice petite enfance et autorise le Président à signer le contrat avec le candidat retenu.
- Approuve la création d'un emploi permanent à temps complet sur le grade d'éducateur de jeunes enfants pour l'emploi de directeur/directrice du multi-accueil « les Pitchounets » (Courchevel Moriond).
- Fixe les tarifs pour le concert de l'orchestre des Pays de Savoie organisé par la communauté de communes le 22/05/2015 à Courchevel (auditorium de la FACIM) : tarif billet simple : 8€, billet + transport : 10 €, transport seulement : 2€. Gratuit pour les enfants de moins de 14 ans (seul le transport sera payant). Un transport desservant l'ensemble des communes sera organisé.

- Est informé du projet de loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) actuellement en discussion au Parlement qui aura des conséquences sur le fonctionnement des communautés de communes (sont en projet de nouvelles compétences, l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct, de nouvelles relations avec les Régions..). Par ailleurs les schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) devraient être adoptés pour le 31/12/2015.
 - ⇒ Le schéma de mutualisation doit être adopté avant décembre 2015. Ce rapport doit prévoir un état des lieux des ressources humaines disponible sur le territoire (communes et communauté de communes) et proposer un schéma pour mutualiser les services afin d'organiser les moyens humains et financiers. Le projet de schéma est soumis aux conseils municipaux qui ont 3 mois pour se prononcer. Le projet de schéma est ensuite approuvé par délibération du conseil communautaire.
- Est informé que pour une répartition de «dérogação libre» du Fond national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), souhaitée par les élus, l'unanimité du conseil communautaire est remplacée par une majorité qualifiée des 2/3 du conseil communautaire et une délibération (à la majorité simple) de l'ensemble des communes membres avant le 30 juin 2015. Le conseil communautaire délibèrera en premier (délibération prévue le 20 avril) et l'ensemble des conseils municipaux doit ensuite prendre une délibération concordante avant le 30 juin 2015.
- Prend note qu'une réunion avec les membres de l'ensemble du conseil communautaire et les services pour définir le projet de territoire sous la forme d'ateliers participatifs aura lieu **le mardi 28 avril de 9h à 13h**, salle de la croisette à Courchevel 1850. Il est important que le plus possible d'élus soit présent afin de définir le projet de territoire de la communauté de communes pour le mandat (2014/2020). Cela permettra ensuite également de définir l'intérêt communautaire dans une délibération avant le 31/12/2015 (obligation de définir l'intérêt communautaire dans un délai de 2 ans à compter de la création de la communauté de communes).
- Le prochain bureau communautaire aura lieu **le lundi 13 avril à 17h30 avec l'intervention du Préfet.**

Le prochain Conseil communautaire est fixé au lundi 20 avril 2015 à 18h30, salle des Tilleuls à Bozel.